

Intersectionnalité

le féminisme au croisement des luttes

Irène Pereira



On ne peut pas décoloniser sans dépatriarcaliser.

LA NOTION D'INTERSECTIONNALITÉ, EN TANT QUE CATÉGORIE politique, constitue une perspective féministe permettant d'articuler différents mouvements sociaux de manière non-hégémonique. Mais sa réception dans les milieux libertaires en France conduit à certains malentendus que ce petit texte de présentation se propose de déconstruire afin de mieux faire comprendre la notion d'intersectionnalité. Il s'agit à la base d'une commande de la revue espagnole *Libre Pensamiento* visant à produire un texte de vulgarisation accessible à un large public. L'approche féministe, en particulier intersectionnelle, suppose de se situer socialement en tant qu'auteur. En ce qui me concerne, sur le plan professionnel, je suis enseignante en philosophie et sociologue. Sur le plan militant, j'ai des engagements féministes, libertaires et syndicalistes. Se situer, cela signifie visibiliser sa position sociale et donc le lien entre celle-ci et le contenu de ce qui est dit ou écrit.

Que veut dire intersectionnalité et quelle est l'origine de ce terme ?

L'intersectionnalité est une approche qui consiste à se situer au croisement des oppressions en particulier de sexe, de « race » et de classe sociale. Concrètement, cela signifie qu'une femme prolétaire et une femme bourgeoise ne vivent pas la même réalité, même si elles peuvent s'allier pour certains combats, par exemple relatifs aux violences spécifiques de genre, mais elles ont également des intérêts différents qui peuvent se manifester par exemple si l'une est l'employée de maison de l'autre. L'historienne Françoise Verges a mis en lumière qu'alors que dans la France métropolitaine le mouvement féministe luttait pour le droit à l'avortement, les femmes pauvres et racisées de l'île de la Réunion étaient victimes d'avortements forcés.

Plus exactement, la notion d'intersectionnalité a été produite par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw à la fin des années 1980. Elle a inventé ce terme afin de montrer que le cas de certaines femmes « racisées » (victimes de racisme) n'étaient pas prises en compte par les politiques publiques anti-discriminatoires. Il y avait des cas où le droit sanctionnait les discriminations à l'égard des femmes ou des personnes noires, mais laissait échapper des discriminations dont n'étaient victimes que les femmes « racisées ». De fait, aujourd'hui le terme d'intersectionnalité fait partie du droit nord-américain où il est intégré aux politiques anti-discriminatoires.

Néanmoins, un certain nombre de chercheuses militantes ont souligné que la notion d'intersectionnalité était en réalité redevable à toute une histoire de luttes sociales que sa réception *mainstream* avait tendance à invisibiliser. En particulier, la déclaration du Collectif *black feminist* lesbien Combahee River, en 1977, théorise l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de « race » et de classe sociale.

Est-ce une approche qui renouvelle véritablement la théorisation et si oui, en quoi ?

Il arrive que soit on exagère la nouveauté de la notion d'intersectionnalité en en faisant juste un terme à la mode, soit on ne comprend pas la spécificité de cette notion par rapport à des

théorisations antérieures. En particulier, pendant une période, dans les années 1980, les approches qui ont souhaité articuler différentes oppressions sans distinguer entre luttes secondaires (sexisme, racisme...) et front principal (classe sociale) ont utilisé la notion de « cumul des oppressions ». Cela conduisait à additionner les oppressions en supposant que la personne la plus opprimée était celle qui cumulait le plus d'oppressions différentes.

Néanmoins, la notion d'intersectionnalité n'est pas qu'une notion juridique, c'est également une notion sociologique. L'analyse sociologique de la réalité sociale montre que les oppressions ne fonctionnent pas sous une forme cumulative mathématique. Elles produisent des subjectivités spécifiques (un point de vue spécifique sur la réalité sociale en fonction de sa position sociale) et des situations complexes. Par exemple, dans le champ éducatif, on s'aperçoit en France que les filles d'origine immigrée de classe populaire réussissent mieux à l'école que les garçons d'origine immigrée de la même classe sociale. Cela est contre-intuitif avec l'idée de cumul des oppressions qui aurait pu laisser penser qu'elles devraient être en situation de plus grande difficulté scolaire. L'approche intersectionnelle, en sociologie, s'intéresse à décrire plus finement les réalités sociales en croisant différentes variables. Par exemple, on dit souvent de manière un peu simpliste en France que les garçons connaissent un sur-échec scolaire par rapport aux filles. Mais, si on croise la variable de classe sociale et de genre, on s'aperçoit que l'échec scolaire, c'est surtout celui des garçons de classe sociale populaire. Si on ajoute la variable origine migratoire, on s'aperçoit que c'est principalement l'orientation en section professionnelle précoce des garçons d'origine maghrébine, sub-saharienne, portugaise et turque. Si on regarde la trajectoire sociale des garçons issus des classes moyennes supérieures, on s'aperçoit au contraire qu'ils vont s'orienter au lycée et après le lycée vers des filières d'études plus prestigieuses et ambitieuses socialement que des filles qui ont les mêmes résultats scolaires. Cela explique, que par la suite dans le monde professionnel, ce soient eux qui tiennent le haut du pavé.

Quel est l'intérêt de cette approche sur le plan théorique ?

L'intérêt théorique de cette approche est double. Comme on vient de le voir, sur le plan sociologique, cela permet d'avoir une analyse

plus fine de la réalité du fonctionnement des mécanismes sociaux d'oppression dans la société.

Sur le plan de la philosophie politique, cela permet de produire une théorisation des oppressions qui permet de prendre en compte l'existence d'une multiplicité d'oppressions qui peuvent conduire à ce que les mouvements sociaux qui les défendent peuvent avoir des intérêts matériels et stratégiques partiellement opposés.

Néanmoins, certains ont pu opposer à la notion d'intersectionnalité d'aboutir à une conception postmoderne de la réalité dont la faiblesse, c'est de simplement entériner l'existence d'une multiplicité d'oppressions sans pouvoir les articuler entre elles. En France, il existe un courant théorique, comparable à l'intersectionnalité, qui a essayé de pallier ce reproche : il s'agit de l'articulation des rapports sociaux issue de la sociologue Danièle Kergoat. Elle s'est intéressée à la manière dont les rapports sociaux de classe, de sexe et de race, se co-construisent : elle écrit ainsi que les rapports sociaux sont co-substantiels et co-extensifs. Cela signifie qu'en sociologie, on ne peut les comprendre qu'en les mettant en relation les uns avec les autres. Par exemple, en France, lorsque les jeunes couples ont un enfant, on voit se reformer des rôles sociaux de genre plus marqués. Ou encore, les femmes vont prendre des temps partiels pour s'occuper des enfants. Mais, cela ne peut pas être compris uniquement à partir de ce qui se passe dans le mode de production domestique (à la maison). Il faut également prendre en compte l'organisation du mode de production capitaliste : les femmes gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes. De ce fait, les couples vont également choisir sur ce critère qui reste à la maison pour s'occuper davantage des enfants et qui fait des heures supplémentaires.

Ne revient-on pas à une essentialisation des catégories, en particulier avec la notion de race ?

En France, il y a une notion utilisée par l'approche intersectionnelle qui passe très mal, y compris dans les milieux militants libertaires, c'est la notion de « race ».

Il faut tout d'abord comprendre cela par rapport à l'histoire de la France à plusieurs niveaux. Tout d'abord, c'est un pays qui s'est construit depuis la Révolution de 1789 sur un imaginaire politique : en France, on est persuadé que l'on incarne l'universel et

que l'on constitue un modèle pour le reste du monde. Cela induit deux conséquences : toute théorisation issue de l'étranger ne peut pas rivaliser avec la pensée française et toute prise en compte des minorités remet dangereusement en compte l'universel et l'unité de la nation française. Dans les années 1990, je me souviens que les personnes qui utilisaient le terme « homophobie » et qui revendiquaient des droits pour les personnes LGBT étaient traités de « communautaristes » : leurs idées venaient des Etats-Unis et si elles étaient importées en France, elles allaient aboutir à un repli particulariste. Avec du recul, on s'aperçoit que les idées issues des mouvements LGBT ont fait avancer la société française : les notions d'homophobie, de lesbophobie et de transphobie sont reconnues, le mariage homosexuel est reconnu (même si cela n'a pas été sans difficulté) ainsi que l'adoption par les couples de même sexe. Le slogan « le mariage pour tous » illustre la dialectique du particulier et de l'universel : il n'y a pas lieu de les opposer. Les mouvements portés par des minorités ont permis d'élargir un universel qui en réalité n'en était pas un : par exemple le droit de vote des femmes a montré que le suffrage dit universel était en réalité le suffrage masculin. Enfin, la France a une relation compliquée à son histoire coloniale et elle accepte mal de faire le travail de mémoire nécessaire à cet égard.

C'est sur ce fond historique complexe que se construisent les malentendus autour de la réception de la notion de « race » en particulier dans les milieux libertaires. En France, contrairement aux Etats-Unis par exemple, on interdit les statistiques ethniques : ce qui complique la mesure des discriminations ethno-raciales. On en arrive à penser que l'on n'est pas un pays où il y a du racisme tout simplement parce que l'on invisibilise le problème. Par exemple, ce n'est que depuis le début des années 2010 que l'on arrive à montrer en France qu'il y a des mécanismes sociaux de discrimination en fonction de l'origine migratoire au sein du système scolaire : la reconnaissance de ce fait, on la doit en particulier à des études internationales comme PISA qui mesure cette dimension qui était tabou en France.

Les opposants à la notion sociologique de « race » entretiennent constamment la confusion avec la notion biologique en disant qu'il s'agit d'un retour à un racisme biologique, ce qui nous conduit rapidement au « point Godwin »: le retour du nazisme. En fait, dans les travaux sur l'intersectionnalité, la « race » et le « sexe » sont utilisés

comme des catégories sociales et non comme des catégories biologiques. Cette biologisation du social, c'est justement ce que combat la sociologie intersectionnaliste. Le sexe n'est pas qu'une catégorie biologique, mais également sociale. Lorsque l'état civil m'attribue une identité sur mes papiers, il m'assigne un sexe qui est une catégorie sociale. Il est en effet possible par exemple en Espagne de changer de sexe juridique sans changer de sexe biologique : ce qui n'est pas possible en France où les deux sont confondus dans le droit. De même, la notion sociologique de « race » est utilisée pour montrer qu'alors même que ces catégories n'ont pas de fondement scientifique biologique, elles continuent de fonctionner socialement. Le racisme biologique n'existe plus en anthropologie physique, mais il existe encore dans l'imaginaire social et cette catégorisation raciste de la société a des effets sociaux. Par exemple, on parle de noirs et de blancs. Or en France, cela correspond à toute une organisation raciste du travail dans les chantiers dans le secteur du bâtiment : les recruteurs dans les boîtes d'intérim prennent des « noirs » comme manœuvres car pour eux ils peuvent tenir physiquement le travail, ce que ne pourraient pas faire les « blancs » selon eux.

En sociologie, le débat sur les catégories, telles que « sexe » ou « race », ne prennent pas du tout la même tournure que dans le débat public. Le débat entre sociologues consiste plutôt à savoir si ces catégories doivent être construites à partir de l'auto-déclaration des acteurs/actrices ou à partir de l'assignation sociale. Pour ma part, je suis plutôt partisane de la seconde approche. Par exemple, pour une personne trans-, elle peut se déclarer « femme » ou « homme », mais si en France, elle est victime de discriminations au logement ou à l'emploi, c'est que justement la société l'assigne à une catégorie qui ne correspond pas à son identité subjective. Il y a donc un décalage entre la subjectivité et la réalité sociale. De mon point de vue, l'approche sociologique doit éviter de verser dans le subjectivisme au risque d'invisibiliser le poids des contraintes sociales qui pèsent sur les sujets et de donner l'impression que les sujets sont libres, ce qui rapproche dangereusement une telle conception de la vision néo-libérale du sujet. En revanche, les groupes politiques militants peuvent eux revendiquer la reconnaissance des subjectivités minoritaires. Mais les deux dimensions à mon avis ne doivent pas être confondues.

La question des catégories ne recouvre pas que des enjeux scientifiques d'analyse des inégalités et des discriminations sociales, mais également des enjeux politiques stratégiques. Les catégories sociales fonctionnent également comme des catégories de lutte politique : « femmes », « noirs »... C'est ce que précisent par exemple les afroféministes du collectif intersectionnel Mwasi dans leur présentation : « Un afroféminisme comme une pratique politique et non une identité. La dérive libérale voudrait faire de l'afroféminisme une identité individuelle, alors qu'il s'agit d'un mouvement politique de lutte ». En effet, pour construire des mouvements sociaux, il faut nommer le sujet politique opprimé dont les membres sont unis par des intérêts communs : par exemple au XIX^e siècle, le mouvement ouvrier a construit la catégorie politique de « prolétaire ». Mais cette catégorie, comme dans toute politique qui n'est pas identitaire, lutte pour sa propre disparition en tant que catégorie sociale. L'objectif politique des luttes contre les oppressions sociales, c'est l'abolition des classes sociales économiques, de la classe de sexe, des catégories « raciales ». Il y a donc un usage politique et dialectique des catégories. Se nommer est un acte politique qui passe souvent par la nécessité de renverser le stigmate négatif : acquérir une fierté de soi, qui avait été atteinte par la discrimination sociale, par la découverte de la puissance collective du groupe. Ce fut aux États-Unis, par exemple, le slogan : « Black is beautiful ». Mais, il s'agit d'un moment de la lutte, car ensuite l'objectif est d'abolir ces catégories elles-mêmes.

Il existe parfois des controverses entre le « féminisme matérialiste » et le *queer*. Les féministes matérialistes s'appuient sur des catégories politiques – les classes de sexe homme/femme – qu'il s'agit d'abolir. Le *queer* proclame qu'il s'agit de déconstruire les identités. Le risque c'est que la déconstruction invisibilise la réalité sociale des oppressions. Une autre difficulté présente dans certaines versions du *queer*, c'est de proclamer l'existence d'une multiplicité d'identités. En effet, déconstruire les identités binaires de genre, cela peut signifier montrer qu'il y en a une multiplicité. Mais, il s'agit à mon avis d'un geste insuffisant. Il me semble que le féminisme matérialiste et le *queer* peuvent se rejoindre sur l'idée qu'il s'agit d'abolir la binarité de genre. Lorsqu'on étudie le cas des personnes qui échappent aux catégories binaires, on s'aperçoit que la difficulté, c'est justement de les nommer : non-binaire, *queer*, genre fluide... Cette difficulté à nommer montre que les catégories n'ont

plus de sens, qu'il n'est plus possible de caser les individus dans des catégories générales à partir desquelles on pourrait organiser un ordre social.

L'ensemble de ce que je viens de dire vise à montrer pourquoi ceux qui pensent que la catégorie de « race », telle qu'elle est utilisée par les sociologues ou les mouvements sociaux intersectionnels, est « identitaire » se trompent. Ils ne voient pas qu'il s'agit de mouvements post-identitaires. Ce sont des mouvements qui ont intégré la critique des identités et on ne peut pas leur opposer des objections qui renvoient à un état antérieur de la réflexion. On peut bien évidemment produire des critiques, mais elles ne doivent pas consister en de faux procès. Si on fait une critique de la notion de « race » dans l'intersectionnalité, il faut partir du fait qu'il s'agit d'une catégorie « sociale » et non d'une catégorie « biologique ». Sinon, on n'avance pas dans la réflexion.

L'approche intersectionnelle contribue-t-elle pas à l'invisibilisation de la question sociale ?

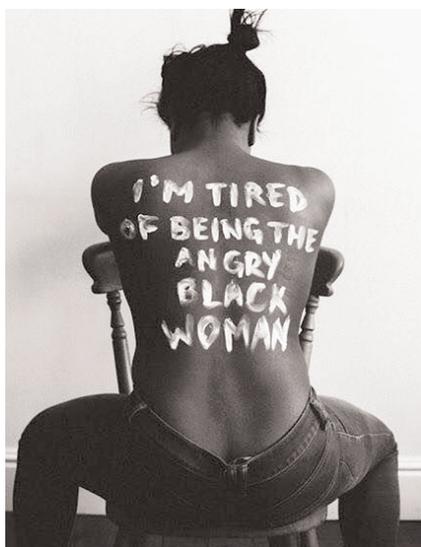
Ne risque-t-on pas une dilution de l'importance de la classe sociale par la multiplication des oppressions ?

Il y a en réalité plusieurs niveaux dans cette question. Tout d'abord, l'intersectionnalité est une approche qui fait rupture avec les politiques anti-discriminatoires classiques. J'appelle politiques anti-discriminatoires classiques des courants qui se limitent à la question des discriminations : sexisme, racisme... mais omettent la question de la classe sociale. L'intersectionnalité est donc une approche qui prend en compte la classe sociale.

Le deuxième point, c'est qu'à la différence des approches marxistes orthodoxes, la classe sociale n'occupe pas une place hégémonique. Les autres luttes ne lui sont pas subordonnées. Cela signifie que dans la conception intersectionnelle, par exemple, les oppressions des femmes ne sont pas invisibilisées ou reléguées à un second moment de la lutte. Leur agenda est reconnu au même niveau d'importance. Cela implique un principe d'égalité entre les mouvements sociaux et l'idée que les alliances doivent se faire sur un principe d'égalité et non de subordination de certaines à d'autres.

Néanmoins, la question se complique lorsqu'il s'agit de savoir quelles discriminations et mouvements sociaux doivent être pris

en compte et comment. Il y a en réalité là encore deux approches au sein de l'intersectionnalité : une approche postmoderne et une approche matérialiste. Les conceptions postmodernes se contentent d'ajouter des catégories dans une liste d'oppressions ouverte. Le risque consiste à se situer dans une approche anti-discriminatoire dépolitisée. Par exemple, en France, les pouvoirs publics reconnaissent 25 critères de discriminations différents, mais tous n'ont pas un sens politique clair.



« Je suis fatiguée d'être la femme noire en colère de service »

photographie du projet *I'm tired*

Pour ma part, je tends à me situer dans l'approche matérialiste initiée par Danièle Kergoat. Celle-ci repose sur la conceptualisation de la notion de rapport social. Le rapport social est un conflit lié au travail qui construit deux groupes sociaux antinomiques. Cela veut dire tout d'abord qu'un rapport social a une base matérielle : exploitation capitaliste du prolétariat, exploitation domestique des femmes, exploitation économique spécifique des travailleuses et travailleurs racisés... À l'inverse, les

tendances néo-libérales présentes dans le mouvement gay s'expliquent par le fait qu'il n'y pas de base d'analyse matérialiste. C'est ce qui distingue le mouvement gay du mouvement lesbien : l'hétéronormativité est liée à l'exploitation des femmes. La non-prise en compte de la dimension matérialiste d'exploitation des femmes conduit le mouvement gay à prendre des positions qui peuvent empirer la situation de certaines femmes : c'est le cas des revendications sur la « gestation pour autrui ».

Danièle Kergoat montre en outre qu'un rapport social présente également une dimension politique de domination et une dimension de discrimination. Il y a inégalité économique, mais également dans la prise de décision entre les deux groupes sociaux. La discrimination n'est pas subie uniquement par les femmes et les

racisés par exemple. Elle est subie par les membres des classes sociales inférieures. Il est à cet égard symptomatique qu'en France contrairement aux Etats-Unis, le classisme, qui désigne le fait d'être discriminé du fait de sa classe sociale, n'est pas thématiqué en tant que tel.

Donc, ce que montre Danièle Kergoat, c'est que l'opposition entre classe sociale et discriminations n'est pas pertinente. Le racisme et le sexisme ont une base matérielle d'exploitation. La classe sociale génère des discriminations. L'approche matérialiste ne doit pas être limitée à la question de classe sociale dans le mode de production capitaliste. Si on accepte cette ligne d'analyse matérialiste, il est ensuite possible de penser d'autres oppressions et mouvements sociaux sans en clore la liste a priori.

À quoi renvoie la notion de « privilèges sociaux » que l'on entend aussi parfois mobilisée avec l'approche intersectionnelle ?

La notion de « privilège social » a été utilisée par Peggy McIntosh à partir d'un texte de 1988 à propos du sexisme et du racisme. La notion de privilège désigne un avantage ou une ressource à laquelle a accès une personne, y compris de manière in-intentionnelle et in-consciente, du fait de sa simple position sociale. Par exemple, un homme lorsqu'il se présente à un entretien d'embauche possède généralement un privilège social par rapport à une femme : celles-ci sont plus souvent discriminées. La notion de privilège social est donc liée à une conception structurelle de la société où les individus occupent des positions socialement contraintes. Les privilèges sociaux se manifestent dans une infinité de situations de la vie quotidienne. Ils contribuent à construire de manière différente la subjectivité des individus en fonction de leur position dans le système de privilège. Les individus appartenant à des groupes socialement minorés y font en particulier l'expérience de micro-violences et de micro-discriminations spécifiques. Prenons par exemple, le cas de l'homosexualité : le « coming out » n'est pas un acte qui est effectué une fois dans l'existence. L'évaluation du risque - de violence ou de discrimination - à se « outter » se repose à chaque nouvelle situation sociale qui pour d'autres ne constituent que des interactions banales et sans enjeux.

Quelle est l'implication de l'intersectionnalité sur le plan des stratégies de lutte ?

La notion d'intersectionnalité n'est pas qu'une catégorie sociologique qui nous permet d'avoir une analyse plus fine du réel, mais il s'agit également d'une catégorie de stratégie politique. Outre les malentendus autour de la « race » qui ont eu lieu dans les milieux libertaires en France, il s'agit de l'autre point qui n'a pas été perçu.

L'approche intersectionnelle implique sur le plan stratégique que les alliances se font en respectant les points de vue et les intérêts, y compris des groupes les plus minoritaires, qui sont souvent les plus opprimés. En France, une partie du mouvement libertaire a montré sur ces questions son caractère auto-centré reflétant la faible présence en son sein de femmes et de personnes racisées.

La critique des « racialisés » (désignant pour ces libertaires, les personnes qui seraient « racistes » parce qu'elles utilisent la notion de race) et de l'intersectionnalité s'est faite à la lumière de la publication par Houria Bouteldja, du Parti des Indigènes de la République, en 2016, d'un pamphlet intitulé *Les blancs, les juifs et nous*.

J'avoue qu'à titre personnel, j'ai été choquée par l'attitude de cette frange du mouvement libertaire français. Pourquoi ? Parce qu'en gros, ces personnes ont commencé à attaquer la notion sociologique de « race » et d'intersectionnalité au moment de la médiatisation d'un pamphlet. Ce faisant, ils ont totalement invisibilisé et ignoré une autre polémique qui préexistait à celle-là depuis au moins l'époque des manifestations du mariage pour tous en 2013. Le Parti des Indigènes de la République avait pris des positions jugées homophobes, entre autres, par des militantes lesbiennes racisées. La position des Indigènes de la République consiste à considérer que la question raciale prime les autres questions et à refuser la notion d'intersectionnalité au prétexte qu'on ne doit pas leur imposer d'autres agendas que le leur. En gros, sous prétexte d'anti-racisme, il ne faut pas parler de l'homophobie liée, par exemple, à la journée de retrait de l'école qui avait été initiée contre la notion de « genre » en 2014 par des militantes racisées, comme Farida Belghoul.

Cela montre bien le peu d'intérêt et de souci que certains membres de la mouvance libertaire en France portent à des questions telles que : la lesbophobie, la violence à l'égard des femmes mi-

grantes... Ces militants libertaires trouvent le Parti des Indigènes de la République problématique quand il les traite de « blancs » ; par contre ils ne sont pas montés au créneau lorsque celui-ci tenait des propos homophobes. Or ce n'est pas la première fois que sur les questions de genre, qu'une partie du mouvement anarchiste français se trouve en retrait et aboutissant d'ailleurs à des scissions au sein de la Fédération anarchiste...

Un malentendu de même niveau a été entretenu dans ces milieux libertaires anti-racistes autour de la notion de « non-mixité ». La non-mixité est présentée de manière discutable là encore comme la marque d'un repli identitaire alors que ces personnes bien évidemment ne disent rien de tel concernant « l'autonomie ouvrière ». Or la non-mixité est une pratique politique qui a été utilisée dans les milieux féministes dès les années 1970. De même, le Black Panther Party n'autorisait pas l'adhésion de personnes blanches pour préserver l'autonomie de décision des personnes racisées. Il faut d'ailleurs rappeler que les Mujeres Libres, en Espagne dans les années 1930, était une organisation libertaire non-mixte.

Mais, il s'agit dans tous ces cas d'une stratégie politique qui n'empêche pas les alliances et n'implique pas un projet politique de société séparatiste.

Y a-t-il des mouvements sociaux s'appuyant sur cette approche ou l'intersectionnalité est-elle juste une mode universitaire ?

Aujourd'hui, aux États-Unis, le mouvement *Black Lives Matter* me semble paradigmatique car il met en lumière un ensemble de malentendus et d'incompréhensions lié à l'intersectionnalité. Ce mouvement social contre les violences policières racistes est un mouvement qui se proclame intersectionnel. En particulier, parce qu'à l'origine de ce mouvement militant, qui fonctionne de manière horizontale, plusieurs animatrices sont des personnes *Queer of color*. Une des problématiques mises en avant par ce mouvement est que les personnes *queer* noires sont victimes de violences policières abusives spécifiques.

Quiconque aspire à plus de justice, quelle que soit sa couleur de peau, ne peut que convenir que la cause de ce mouvement est juste lorsqu'on voit les abus policiers dont sont victimes régulièrement les personnes noires aux États-Unis. Or faut-il voir dans le mouvement *Black Lives Matter* un repli communautaire ou au

contraire un mouvement qui fait avancer plus largement l'idéal de justice ? Le soutien plus large dont bénéficie ce mouvement en dehors de la communauté noire, y compris de personnes considérées aux Etats-Unis comme blanches, doit sans doute nous interroger au contraire sur ce qui se cache dans ces accusations sans cesse agitées en France de communautarisme, d'identitarisme et de particularisme...



Photo d'une fille blanche et maigre.

Et les anarchistes dans tout cela ?

Certains groupes anarchistes ou libertaires en Amérique du Nord, au Royaume-Uni ou en France, par exemple, ont intégré l'approche intersectionnelle via la prise en compte du *Black feminism* ou encore du *Queer of color*. Le CRAC (Collectif de recherche pour l'autonomie collective) au Québec a distingué trois sous-courants autour de la mouvance intersectionnelle, appelée aussi parfois anti-oppression : les anarcho-queers, les anarcha-féministes radicales et les anarchistes *of color*. En Irlande ou en France, certaines organisations communistes

libertaires peuvent être considérées comme intégrant des aspects de ces approches. C'est le cas des WSM (Workers Solidarity Movement) ou encore en France, de la CGA (Coordination des Groupes anarchistes) par exemple avec le FRAP (Front anti-patriarcal de la CGA-RP). L'approche anti-oppression articule des pratiques égalitaires au niveau des relations interpersonnelles et des stratégies de luttes systémiques. Sur le plan des pratiques anti-oppression, il s'agit de favoriser la participation des militants et militantes issues de groupes socialement minorés aux organisations libertaires en ayant des pratiques inclusives vis-à-vis des femmes, des minorités LGBTI+ et racisées. Au niveau des stratégies de luttes structurelles, les approches anti-oppressions essaient de favoriser les postures d'allié-e-s entre groupes socialement opprimés de manière à permettre la constitution de coalitions de luttes contre plusieurs systèmes d'oppression.

Comment appréhender ces mouvements qui mobilisent de nouvelles approches théoriques ?

Je pense que chacun peut être libre de se faire un avis critique, mais qu'il doit pour cela commencer par s'informer en adoptant un point de vue compréhensif vis-à-vis des argumentations des personnes issues de groupes socialement minorés. Grâce à Internet, il est très facile d'avoir accès à une quantité de littérature qu'elle soit militante, de vulgarisation ou universitaire. Ce premier travail d'information me semble très important. Cela d'autant plus que dans les médias dominants, ce sont souvent les points de vue les plus conservateurs qui s'expriment sur le sujet avec une information caricaturale. Il est donc important d'aller voir directement ce que disent les militants et militantes concernées en propre par le sujet. Par exemple, on a pu voir des articles dans la presse nationale sur la notion d'appropriation culturelle. (*Libération, Le Monde...*). Il est à cet égard significatif que l'on n'y retrouve pas la distinction souvent formulée par les militant-e-s entre « appréciation culturelle » et « appropriation culturelle » qui pose la question de la limite entre un échange interculturel égalitaire et respectueux d'une part et d'autre part un usage marchand et véhiculant des stéréotypes négatifs d'une production culturelle issue d'un groupe historiquement et socialement minoré.

Irène Pereira